

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2002-0860/PR/MJSLT portant création d'un Comité National d'Organisation du Septième Semi-Marathon International de Djibouti.

n° 2002-0860/PR/MJSLT

Ministère  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DES  
LOISIRS ET DU TOURISME

Date de publication  
7 décembre 2002

Numéro JO  
n° 23 du 15/12/2002

Date du numéro  
15 décembre 2002

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La constitution 15 septembre 1992

**VU**Le décret n°2001-0053/PRE du 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**La loi n°129/AN/01/4ème L du 26 mai 2001 portant organisation du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Affaires Culturelles

**VU**Le décret n°77-064/PRE portant organisation du sport national

**VU**L'arrêté n°83-0925/PR/MJSAC portant réglementation des compétitions internationales

SUR Proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est créé, par cet arrêté, un Comité National d'Organisation du Septième Semi-Marathon de Djibouti qui se déroulera à Djibouti le 21 février 2003.

### Article 2

Le Comité National d'Organisation du Septième Semi-Marathon International de Djibouti est présidé par le Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme. Il est composé comme suit : Premier Vice-Président : Hassan Isman Doubad, Président de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme, Deuxième Vice-Président : Wahib Hamadou, Directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Troisième Vice Présidente : Aïcha Garad Ali Conseillère Technique, Commission Secrétariat. Président : Didier Piolat, Conseiller Technique, chargé des Sports, Membres : Saad Hassan Aden, Secrétaire Général de la

FDA, Robleh Djibril, Sous-Directeur des Sports. Commission Sponsoring et Recherche de Financement. Niazi Abdoukarim, Trésorier du Comité Olympique Djiboutien, Le Président d'honneur de la FDA , Le Premier Vice-Président de la Fédération d'Athlétisme, Houssein Mahmoud (Société Kamaj), Adel Mohamed Abdallah. Commission de l'Accueil et du Protocole. Accueil : Tabarek, Protocole : Mahfoud. Commission Technique. Président : Abdourahman Y Waberi, Directeur Technique National de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme, Secrétaire : Robleh Djibril, Directeur Adjoint des Sports du MJSLT, Membres : Abdi Abdillahi, Directeur Technique National Adjoint, Kohei Funakoshi, Assistant Technique Japonais de la FDA. Commission Trésorerie. Président : Omar Djama Wallieh, Trésorier de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme. Secrétaire : Abdillahi Aden Akli, Contrôleur de la FDA. Commission Animation et Promotion. Président : Kamil Mohamed Kamil, Conseiller Technique. Commission Sécurité. Ali Kamil, Directeur du Stade Hassan Gouled Aptidon, L'Officier Délégué par la FNP. Commission Santé. Président : Dr. Ahmed (FAD). Membres : Les Représentants des Forces Armées Djiboutiennes, Forces Nationales de Police et FFDJ et du Ministère de la Santé. Commission Médias. Président : Abdillahi Aden Akli, Contrôleur de la FDA. Membres : Le Représentant de la Nation, Le Représentant d'Al Quarn, Le Représentant de la RTD, Le Représentant de l'ADI.

---

#### Article 3

Les responsables de chaque commission peuvent s'adjoindre toute personne susceptible de leur apporter sa collaboration.

---

#### Article 4

Compte tenu de l'importance que revêt l'événement, les membres du Comité accorderont la priorité voulue à sa préparation.

---

#### Article 5

Les dépenses seront liquidées sous forme de chèques bancaires cosignés par le Président et le Trésorier de la Fédération.

---

#### Article 6

Le présent arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
Chef du Gouvernement*

**ISMAIL OMAR GUELLEH**